

**De la ville “top-down“ à la ville “bottom-up“ ou
de la ville administrée à la ville coconstruite -
Les services urbains de la ville de demain :**

*nouveaux entrants, nouveaux contrats, nouvelles postures
dans la relation aux entreprises privées et publiques, aux habitants et
aux usagers, et aux associations et aux mouvements citoyens*

*Quelles opportunités, quels risques et quelles évolutions dans la
gouvernance et le pilotage des collectivités ?*

*“Crash-test“ des travaux du groupe d’élus “Décentralisation“ (11 maires
ou présidents d’EPCI) et du résultat de leurs réflexions*

Programme
(2021-07-06)

21ème rencontre du réseau BEST

Benchmark Européen des Services publics Territoriaux

8 juillet (dîner d'accueil)

Vendredi 9 et samedi 10 juillet 2021

CUM (Centre Universitaire Méditerranéen), 65 Promenade des Anglais, Nice

Jeudi 8 juillet

20h00 **Dîner d'accueil** au restaurant " Farago on the Roof " sur le toit terrasse de l' AC hotel by Marriot Nice, 59 Promenade des Anglais, entrée par la rue Honoré Sauvan, pour tous les participants à l'invitation de la Métropole Nice Côte d'Azur

Lieu: Salon rouge (1^{er} ét.), Centre Universitaire Méditerranéen, 65 Promenade des Anglais

Vendredi 9 juillet

09h30 Accueil des participants

10h00 Mot de bienvenue et présentation du programme

Session 1 : Dix enseignements clés de la crise pour bâtir des villes meilleures ; Si ce n'est pas pour être smart, que faire avec les data ? villes et numérique : work in progress ; La ville face aux nouveaux entrepreneurs des services publics : start-up sociales et plateformes de territoire ; Sécurisation de la ressource en eau dans les 49 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur ; La participation citoyenne dans la ville en transition : l'exemple de Grenoble ; Nouveau stade de la Beaujoire – Opération Yellopark ; Métropole top down et polarisation : un nouveau rapport des entreprises aux territoires ? ; La ville du 1/4 d'heure / big bang de la proximité ; Le Pacte de cohérence métropolitain 2021-2026 entre la Métropole de Lyon et les 59 communes de son territoire

10h15

- 1. Dix enseignements clés de la crise pour bâtir des villes meilleures

Les villes ont été en première ligne pour agir face à la crise du COVID-19. Elles ont joué un rôle majeur, ce qu'elles continuent de faire, dans la mise en œuvre des mesures prises à l'échelle nationale et font office de laboratoires pour les stratégies de relance innovantes et participatives. La pandémie a renforcé la nécessité d'une transition et accéléré celle-ci vers un nouveau modèle urbain de villes intelligentes, vertes et inclusives. Quels enseignements tirer à propos de la transition numérique, la mobilité, la densité, l'urbanisme et la gouvernance collaborative ?

par **Aziza AKHMOUCH**, Cheffe de Division - Villes, Politiques urbaines et Développement durable - au Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes de l'OCDE

Questions et échanges tout au long de la matinée

Courte pause à un moment propice

- 2. Si ce n'est pas pour être smart, que faire avec les data ? villes et numérique : work in progress

par **Patrick LE GALÈS**, Directeur de recherche CNRS, Doyen de Ecole urbaine de Sciences Po, Professeur à Sciences Po, Fellow of the British Academy (FBA)

- 3. La ville face aux nouveaux entrepreneurs des services publics : start-up sociales et plateformes de territoire

Depuis une dizaine d'années, les grandes métropoles voient émerger sur leur territoire de nouveaux acteurs économiques proposant des quasi-services publics. Ces start-up sociales ou autres plateformes de territoire bousculent les modes d'action traditionnels des villes. De régulateurs et pourvoyeurs de subvention ou de marché, et si les pouvoirs publics locaux devenaient facilitateurs d'innovation publique sur leur territoire ? Nous explorerons cette question à travers deux études empiriques menées par la chaire de recherche Territoires en Transition. La première porte sur un échantillon d'entrepreneurs sociaux et analyse les relations qu'ils tissent avec leur écosystème durant leurs 5 premières années d'existence. La seconde zoome sur un type de start-up sociale en particulier : les plateformes de territoire. Ces dernières se revendiquent alternatives aux grandes plateformes dominantes par les liens spécifiques avec leurs territoires d'implantation. En retour, comment les métropoles peuvent-elles se positionner par rapport à ces opérateurs de plateforme ?

par **Thibault DAUDIGEOS**, Professeur de Management au département Hommes, Organisations et Société à Grenoble Ecole de Management, coordinateur de la Chaire « Territoires en transition »

12h45 **Buffet déjeunatoire** à l'invitation de la Métropole Nice Côte d'Azur

14h00 - 4 Sécurisation de la ressource en eau dans les 49 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur : l'exemple réussi de la Régie Eau d'Azur

Un modèle agile en situation de crise (Tempête Alex), une politique d'investissement soutenue, une maîtrise de la politique tarifaire, un schéma éprouvé qui va permettre le lancement des travaux de modernisation d'une usine de traitement des eaux parmi les plus importantes d'Europe.

par **Lauriano AZINHEIRINHA**, Directeur Général des Services de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la Ville de Nice

Questions et échanges tout au long de l'après-midi

Pause à un moment propice

- 5. La participation citoyenne dans la ville en transition : l'exemple de Grenoble

Les fondements des villes en transition intègrent une place très forte pour la participation citoyenne, à travers les mouvements municipalistes, et l'émergence des communs. C'est une voie très riche qui permet de renouveler l'action publique. Sur le dernier mandat, la Ville de Grenoble a expérimenté un corpus de dispositifs de démocratie participative, qui sont confirmés et développés dans le début du mandat actuel en s'appuyant sur le droit de pétition.

Par ailleurs, la gouvernance de l'année Capitale Verte Européenne en 2022, s'appuiera sur deux instances portant un regard externe aux collectivités : d'une part, un conseil scientifique, et d'autre part une convention citoyenne.

par **Emmanuel ROUÈDE**, Directeur Général des Services de la Ville de Grenoble

- 6. Nouveau stade de la Beaujoire – Opération Yellopark

L'intention du projet était d'éprouver un nouveau modèle économique dans la construction d'un grand équipement public. A travers la genèse et le récit du projet il s'agira de démontrer les obstacles juridiques, urbains, politiques et démocratiques qui ont conduit à l'abandon du projet.

par **Olivier PARCOT**, Directeur Général des Services de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes

- 7. Métropole top down et polarisation : un nouveau rapport des entreprises aux territoires ?

Dans le même temps où la mondialisation a conduit à une spécialisation des fonctions productives, le phénomène subséquent de la métropolisation a produit une polarisation de l'activité économique et des parcours résidentiels.

Les entreprises industrielles qui restent dans les conurbations et qui sont confrontées à un éloignement de leurs salariés intermédiaires tentent de transformer ce problème en opportunité : Économiser des mètres carrés coûteux en centre urbain en soutenant le télétravail de leurs salariés. Une chance pour les territoires périphériques aux métropoles ? Peut-être.

Les métropoles et leur appareil productif resteront-ils dans une vision "top down" à l'égard de leurs territoires périphériques, ou ces derniers parviendront-ils à tirer leur épingle du jeu dans une logique "bottom up" ?

par **Éric ARDOUIN**, Directeur Général des Services de Toulouse Métropole et de la Ville de Toulouse

- 8. La ville du 1/4 d'heure / big bang de la proximité

Le concept de la ville du quart d'heure, déployé désormais dans plusieurs métropoles mondiales, porte un programme d'actions : faire de Paris la ville des proximités, pour que chaque Parisien puisse trouver près de chez soi tout ce qui est essentiel à la vie : faire des courses, travailler, s'amuser, se cultiver, faire du sport, se soigner... Le tout, à 15 minutes à pied ou à 5 minutes à vélo.

Après un an de mandature, la crise sanitaire a conforté et amplifié ce programme. Si l'heure n'est pas encore au bilan, un chantier puissant est ouvert pour repenser l'utilisation d'un certain nombre d'équipements existants, et en imaginer de nouveaux. Il s'agit aussi de revoir en profondeur l'organisation de l'administration parisienne : rôle des maires d'arrondissement, réformes sectorielles dans les domaines de la propreté, de l'entretien et de la sécurité, développement de nouveaux services d'hyper-proximité, renforcement de la démocratie locale...

par **Marie VILLETTE**, Secrétaire Générale de la Ville de Paris

- 9. Le Pacte de cohérence métropolitain 2021-2026 : repenser les relations et les modalités de coopération entre la Métropole de Lyon et les 59 communes de son territoire

L'élection au suffrage universel direct des élus de la Métropole de Lyon transforme la gouvernance territoriale et nécessite de conjuguer deux légitimités démocratiques : celle des maires et celle des conseillers métropolitains.

Élaboré en concertation avec les communes, le Pacte de cohérence métropolitain constitue dans ce contexte un outil pour retravailler les formes de

coopérations entre la Métropole et les communes et ainsi assurer la cohérence des actions de proximité au service des habitants du territoire et renforcer l'efficacité des politiques publiques métropolitaines.

Sept axes stratégiques vont rendre le Pacte plus lisible et concret, et contribuer à renforcer l'impact environnemental et social des politiques publiques sur le territoire.

Dans cette logique, les projets de territoire en cours d'élaboration dans chacune des 10 conférences territoriales des maires (CTM) constitueront la déclinaison intercommunale et opérationnelle de ces orientations partagées.

Une enveloppe financière de 200 millions d'euros pour 2021-2026 permettra dans ce cadre de réaliser des projets au service du développement des modes actifs, du renforcement de la trame verte et bleue ou encore de la revitalisation des centres-bourgs et d'un développement économique responsable. La programmation pluriannuelle des investissements (PPI) métropolitaine, qui s'élève à 3,6 milliards d'euros, sera mobilisée en complément pour accompagner les grands projets portés dans les territoires.

L'animation de cette dynamique de co-construction entre les communes et la Métropole se poursuivra tout au long du mandat.

par **Anne JESTIN**, Directrice Générale des Services de la Métropole de Lyon

- 10. Bilan, projets et perspectives du réseau BEST

par **Laurence QUINAUT**, Directrice Générale des Services de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes, déléguée nationale du réseau BEST, et **Christian GAUFFIN**, Secrétaire de BEST

- | | |
|-------|--|
| 18h30 | Fin de la première journée |
| 20h00 | Dîner au restaurant « LA VELA » : 58 Promenade des Anglais (sur la plage), Nice, avec tous les participants à l'invitation de la Métropole Nice Côte d'Azur |

Lieu : Salon rouge (1er ét.), Centre Universitaire Méditerranéen, 65 Promenade des Anglais

Samedi 10 juillet

Session 2 : « Crash-test » des travaux du groupe d'élus « Décentralisation » et du résultat de leurs réflexions

- | | |
|-------|---|
| 09h00 | <p>- 11. « Crash-test » des travaux du groupe d'élus « Décentralisation » (11 maires ou présidents d'EPCI) et du résultat de leurs réflexions</p> <p>La commission décentralisation de France urbaine a constitué un groupe d'élus de 11 maires ou présidents d'EPCI, co-présidé par Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole, et Martine Vassal, Présidente d'AMP Métropole, qui se sera réuni trois fois entre le 25 mai et le 6 juillet. Dans une discussion dense, ils auront fait le point sur leurs pratiques respectives et avancé plusieurs pistes pour lever les obstacles à la résolution agile de problèmes récurrents, de ceux apparus de façon prononcée à l'occasion de la</p> |
|-------|---|

crise sanitaire, ou encore de ceux liés à l'explosion du numérique et des plateformes de service.

Cette discussion a été outillée par une équipe de consultants en innovation publique et design de l'action publique pour tenter d'ancrer le résultat dans les usages de la ville. Elle doit aussi contribuer à l'élaboration d'une déclaration des instances de France urbaine lors de ses 4èmes journées nationales les 9 et 10 septembre à Nantes.

Animation dynamique des travaux issus de cet atelier « Décentralisation », en vue d'une discussion avec les DGS et autres participants présents sur les conditions de la retranscription pratique de cette réflexion du groupe d'élus.

par **Olivier RYCKEWAERT** (SASU Amoor) et **Jacky FOUCHER** (Agence Grrr),
Consultants en innovation publique et design de l'action publique

Pause à un moment propice

12h15 Clôture du séminaire

12h30 - **Buffet déjeunatoire** à l'invitation de la Métropole Nice Côte d'Azur

14h00

Fin du séminaire